

Langevin, Ostyn, Vermorel, V. Clément, Theisz, Serrailleur, Avrial, Malon, Lefrançais, Courbet, Eug. Gérardin, Clémence, Arthur Arnould, Beslay, Jourde et Jules Vallès.

L'ensemble du projet, mis aux voix, donna le résultat suivant :

Votants, 68. — Majorité absolue, 35.

Pour l'adoption. 43

Contre. 23

Le décret était adopté. Il fut affiché ainsi :

« Paris, le 1^{er} mai.

« La Commune

« DÉCRÈTE :

« Art. 1^{er}. Un Comité de salut public sera immédiatement organisé.

« Art. 2. Il sera composé de cinq membres, nommés par la Commune, au scrutin individuel.

« Art. 3. Les pouvoirs les plus étendus sur toutes les délégations et commissions sont donnés à ce Comité, qui ne sera responsable qu'à la Commune. »

Les premiers membres de la Commune, nommés membres du Comité de salut public, étaient les citoyens : Antoine Arnaud, Léo Meillet, Ranvier Félix Pyat et Charles Gérardin.

Cette création d'un *Comité de salut public*, sans donner de la force à la Commune, jeta quelque terreur dans Paris. Que si les gouvernants de l'Hôtel de ville tenaient à cette *auréole de crainte* dont voulait se parer Napoléon I^{er}, ils avaient réussi à l'obtenir. Un certain sentiment de crainte se manifestait, d'ailleurs, depuis que Rossel tenait le pouvoir militaire. On sentait qu'il était prêt à tout. Sa main rigide se faisait sentir. Ce fut peu après cette époque qu'il publiait cet ordre terrible défendant de cesser le feu pendant le combat :

« Il est défendu d'interrompre le feu pendant un combat, quand même l'ennemi lèverait la croix en l'air ou arborerait le drapeau parlementaire.

« Il est défendu, sous peine de mort, de continuer le feu après que l'ordre de le cesser a été donné, ou de continuer à se porter en avant lorsqu'il a été prescrit de s'arrêter. Les fuyards et ceux qui resteront en arrière isolément seront sabrés par la cavalerie; s'ils sont nombreux, ils seront canonnés. Les chefs militaires ont, pendant le combat, tout pouvoir pour faire marcher et faire obéir les officiers et soldats placés sous leurs ordres.

« Paris, le 9 mai 1871.

« Le délégué à la guerre,

« ROSSEL. »

Mais, encore un coup, ce n'était pas avec ces sévérités qu'on décrétait la victoire. Le désordre

était à son comble, Avrial avait beau se charger de l'artillerie, Bergeret de l'habillement, Arnould de la révision des grades, Tridon vainement faisait arrêter les frères May, intendants généraux, coupables de détournements. Peu importait. La situation de l'intendance semblait déjà perdue. Eudes, envoyé par Rossel au fort d'Issy constamment canonné par les troupes de Versailles, ne songeait plus, dit Rossel, qu'à en sortir (1). Il avait pris son quartier « dans la casemate la plus obscure et la moins exposée de tout le fort (2). » Le Comité de salut public, où Félix Pyat était tout-puissant, envoya alors à Issy le général Wroblewski. Pendant l'absence de celui-ci, les troupes de Versailles s'emparèrent de la redoute du Moulin-Saquet qui dépendait de son commandement. Rossel alla se plaindre à la Commune du déplacement de Wroblewski ordonné par Félix Pyat, et le rédacteur en chef de *Vengeur* offrit sa démission de membre du Comité de salut public. Cette rivalité devait causer peu après la retraite de Rossel que quelques-uns accusaient déjà tout haut de jouer « au petit Bonaparte (3). »

La situation militaire de Paris s'aggravait cependant de jour en jour, on pourrait presque dire d'heure en heure. M. Thiers avait rédigé et fait afficher une proclamation que reproduisirent les journaux de la Commune et où il disait aux Parisiens, les adjurant de se sauver eux-mêmes : « Parisiens, pensez-y mûrement : dans très-peu de jours, nous serons dans Paris. La France veut en finir avec la guerre civile. Elle le veut, elle le doit, elle le peut. »

Cette proclamation excita une sourde colère chez la plupart des fédérés et chez d'autres un sentiment d'incrédulité absolue, presque joyeuse. L'insouciance d'une partie de la population, la persuasion que l'état de choses actuel, la crise effrayante pouvaient indéfiniment se prolonger, animaient bien des gens à Paris, qui ne doutaient pas de la victoire de la Commune et qui, surtout, ne se doutaient point que si l'armée de Versailles n'eût

(1) *Papiers posthumes*, p. 129.

(2) *Id.*, p. 132

(3) Une lettre curieuse de Rossel parut dans la *Sociale*; elle était adressée à l'éditeur du *Times* :

« Il court dans les journaux une certaine calomnie qui ne m'aurait nullement inquiété si votre honorable feuille n'en avait endossé la responsabilité.

« Or assure que j'ai demandé un grade à M. Thiers, qui me l'aurait refusé : il n'y a rien eu d'analogue. Dès la capitulation de Paris, tout lien était brisé entre l'armée française et moi, et je ne restai à mon poste que pour achever de régler l'importante comptabilité des travaux que j'avais exécutés.

« On dit qu'un dépit de jeune homme m'a jeté dans les rangs de la Révolution. Il n'y a point chez moi de dépit, mais une colère mûrement et longuement réfléchie contre l'ancien ordre social et contre l'ancienne France qui vient de succomber lâchement.

« Salut et fraternité,

« ROSSEL,

« Délégué à la guerre, »

pu triompher, l'armée prussienne intervenait immédiatement. Mais les nouvelles rassurantes des journaux, les déclamations des clubs entretenaient dans la foule une confiance indéclinable et seulement comparable à la crédulité colossale de Paris pendant les cruelles épreuves du premier siège.

Cette masse, comme disait Fitche, excessivement mobile, susceptible de recevoir toutes les impulsions, mais incapable de se donner elle-même une direction déterminée et durable, appartenait à ses orateurs, à ses publicistes, à ses novellistes. Elle croyait tout, acceptait et répétait tout. On entendait alors, dans les clubs installés dans les églises, des orateurs de la Commune annoncer la victoire de la Commune de Marseille, la défection de tout un corps d'armée de Versailles, la victoire complète des fédérés, la démission ou la mort de Mac-Mahon. Toute chimère paraissait vraisemblable, tout roman passait à l'état d'histoire. Ce public surexcité, surchauffé, votait et acclamait toutes les motions, mettait *hors la loi*, — mieux que cela, *hors l'humanité*, — les députés de Paris coupables d'être demeurés à l'Assemblée de Versailles : Louis Blanc, Schœlcher, Brisson, Quinet, etc. D'autres fois, on votait l'exécution de l'archevêque de Paris sous quarante-huit heures si Versailles ne mettait pas en liberté le citoyen Blanqui.

Les principaux clubs se tenaient à l'église Saint-Nicolas, à l'église Saint-Eustache, dans les anciens lieux de réunions populaires. D'autres clubs, plus nouveaux et plus étranges, s'étaient formés : le *club du Vieux-Chêne*, le *club de la Boule-Noire*, le *club des Enfants de Marat*, le *club des fils de Duchêne*, le *club des bonnes patriotes de Montmartre*, — ce dernier exclusivement composé de femmes, — et enfin le *club des Martyrs*, situé au troisième étage d'une pauvre maison de la rue Berzélius.

Tous ces clubs appartenaient aux personnalités bruyantes et aux ambitions furieuses. Un ancien artilleur de la garde nationale, chassé de sa batterie pour lâcheté, parlait tout haut de son courage. Un autre, ancien agent bonapartiste réclamait la mort des otages. D'autres colportaient la fable des cadavres de Saint-Laurent, squelettes provenant du vieux cimetière de Saint-Laurent, depuis longtemps abandonné.

Les assesseurs en écharpe rouge siégeaient dans les églises au banc d'œuvre, au-dessus duquel flotait un grand drapeau rouge. Les nefs regorgeaient de spectateurs. Un soir, un orateur fit, à Saint-Eustache, l'apologie quelque peu mystique du drapeau rouge.

« Le sieur Thiers, s'écriait-il, a osé appeler le drapeau rouge un *drapeau hideux*. Pourquoi hideux? Le drapeau blanc et le drapeau tricolore ont eu leurs jours glorieux. Mais l'un est tombé dans la boue en 1830; l'autre est tombé dans la

honte à Sedan et à Metz. Par quelle bégueulerie répudierait-on le drapeau rouge, qui est le drapeau de la fédération des peuples! » Puis se tournant vers l'autel avec un élan d'exaltation bizarre, de religiosité singulière : « C'est toi que j'invoque, s'écrie-t-il, toi, Christ, qui as versé ton sang pour nous. C'est la couleur de ton sang dont nous avons teint l'étendard populaire. Tu ne saurais nous méconnaître, car tu étais fils du peuple! »

Un autre soir, à Saint-Nicolas-des-Champs, un ouvrier bijoutier, beau parleur quoique vulgaire, mais qu'on ne vit pas sur les barricades, s'adressait ainsi à son auditoire effaré de tant d'audace : « Ce qu'il faut faire des traites de la bourgeoisie! Vous me le demandez! Eh bien! il faut les dénoncer et par ce beau soleil de mai, ce temps doux et pur qui donne envie de vivre, il faut les traîner, dans chaque arrondissement, sur la place de la mairie, et là, vous m'entendez, il faut leur f.... douze balles dans le ventre! — Et savez vous qui composera le peloton d'exécution? Des femmes, citoyennes, ce sera des femmes! » L'énergumène terrible, dont je ne veux pas citer le nom, dira, pour peu que ces lignes lui tombent sous les yeux, si l'on a défiguré ses paroles. Ah! pauvre peuple qui, à de certaines heures, écoutes ces orageux tribuns, habiles à échapper d'une mêlée tragique où des ouvriers, des travailleurs, des combattants, des dupes donnent leur sang et meurent! Et quand on songe que des femmes applaudissaient à ces paroles du déclamateur de hasard, quand on songe que des escouades de femmes, armées, costumées, ceintes d'écharpes et parées de cocardes rouges, parcouraient les rues, et, semblables à des hystériques de politique, se préparaient à la résistance implacable des huit derniers jours, on se demande de quel limon est faite l'espèce humaine et quels fauves instincts, indéclinables et cachés, se tapissent dans l'âme encore si sombre de l'homme?

Mais ce qui écoeura davantage encore que ces déclamations furibondes, c'est le contraste d'une certaine joie que déployaient les fédérés même parmi les horreurs de la guerre civile. On donnait des fêtes, on organisait des concerts. On chantait, à deux pas des morts, qui tous étaient français. Les Tuileries, palais des rois pris d'assaut par le peuple, s'illuminaient pour des fêtes où la citoyenne Agar déclamait des vers d'Auguste Barbier, et où la citoyenne Bordas chantait, sous ces voûtes dorées, les refrains mugissants de la *Canaille*. On ne saurait d'ailleurs méconnaître l'espèce de grandeur sinistre, farouche, de cette antithèse : les Tuileries chaudes de la buée populaire, après les bals ruisselants d'épaules blanches et de capiteuses odeurs (1).

(1) *Les Théâtres à Paris*. — Malgré la canonnade incessante, disait un journal du moment, la Commune ne perd pas sa

Heures étranges, effrayantes, bien faites pour navrer et pour faire, un moment, désespérer de la vertu, de la pitié, de la bonté, de tout ce qui est la vie paisible et possible, le sourire, la consolation et l'humanité. Ainsi, ils trouvaient le temps de rire, d'écouter des couplets de féerie, tandis que les obus écrasaient Neuilly, que les batteries de l'enceinte trouaient des poitrines françaises et que cet horrible spectacle continuait ?

L'heure était cependant difficile pour la Commune. Depuis le 7 mai, une grande batterie de 70 pièces de gros calibre, installée à Montretout, battait l'escarpe du corps de place, du bastion 63 au bastion 72. Paris, sous ce feu terrible demeurait, a-t-on dit, silencieux et comme étonné de ce formidable concert de détonations. La porte Maillot était criblée par le Mont-Valérien. Les forts d'Issy, de Vanves, de Montrouge étaient serrés de près. Le fort d'Issy ne tirait presque plus. Les troupes de Mac-Mahon étaient maîtresses de l'église et d'une partie du village. Impossible aux défenseurs du fort de se ravitailler. Sur la route de Vanves à Clamart, tous leurs convois étaient interceptés. Les officiers du fort, dans la matinée du 9 mai, s'esquivèrent alors, suivis de leurs soldats, les uns vers le couvent des Oiseaux, les autres vers le lycée de Vanves. Peu après la troupe de ligne pénétra dans le fort laissé vide, et y trouva une quantité considérable de munitions, de vivres, et des canons et mitrailleuses en grand nombre, quelques-unes de ces pièces démontées, égoutées et sanglantes.

En apprenant la perte du fort d'Issy, Rossel se sentit pris d'une colère violente. Il avait vainement essayé d'organiser 12,000 hommes destinés à débloquent le fort. Il saisit une plume et écrivit cette dépêche qu'il rendit publique par voie d'affiche : « *Le drapeau tricolore flotte sur le fort d'Issy* ». Vainement M. Vésinier dans son journal, essaya de démentir cette affiche de Rossel, de faire croire qu'Issy appartenait encore à la Commune. La population apprit bientôt que Rossel avait dit vrai. Alors les bruits de trahison furent propagés contre Rossel. Vallès et Pyat l'accusèrent (1). Lui écrivit

galté. Les théâtres sont ouverts par ordre. Au Gymnase, on joue les *Idées de madame Aubray*; à la Gaité, la *Grâce de Dieu*; au Châtelet, le *Courrier de Lyon*; au Château-d'Eau, l'*Ange de minuit*, avec M. Régnier et mademoiselle Dica-Petit.

Aux Délassements-Comiques, les *Contes de fées*, avec un *essai de jolies femmes*, tout comme sous l'empire; aux Folies-Dramatiques, le *Canard à trois becs*.

(1) M. Lissagaray, dans son livre, se contente de dire que

une lettre où il réclamait simplement une cellule à Mazas et, après avoir attendu Félix Pyat au bureau du *Vengeur* pour lui brûler la cervelle, il s'enquit d'un gîte et se déroba aux recherches en même temps que Ch. Gérardin, chargé de le surveiller.

Quelques mois plus tard, Rossel, à la veille de sa mort, se rappelant ces souvenirs, écrivait :

« C'est avec un véritable dégoût que je reviens sur les rapides événements de cette courte période, et ce sentiment m'empêche peut-être de détailler ces événements comme je le voudrais. Le souvenir de tous ces révolutionnaires présomptueux, mais dépourvus d'études et d'énergie, capables d'un coup de main peut-être, mais non d'une volonté et d'un ferme propos, leur souvenir est pour moi un cauchemar.

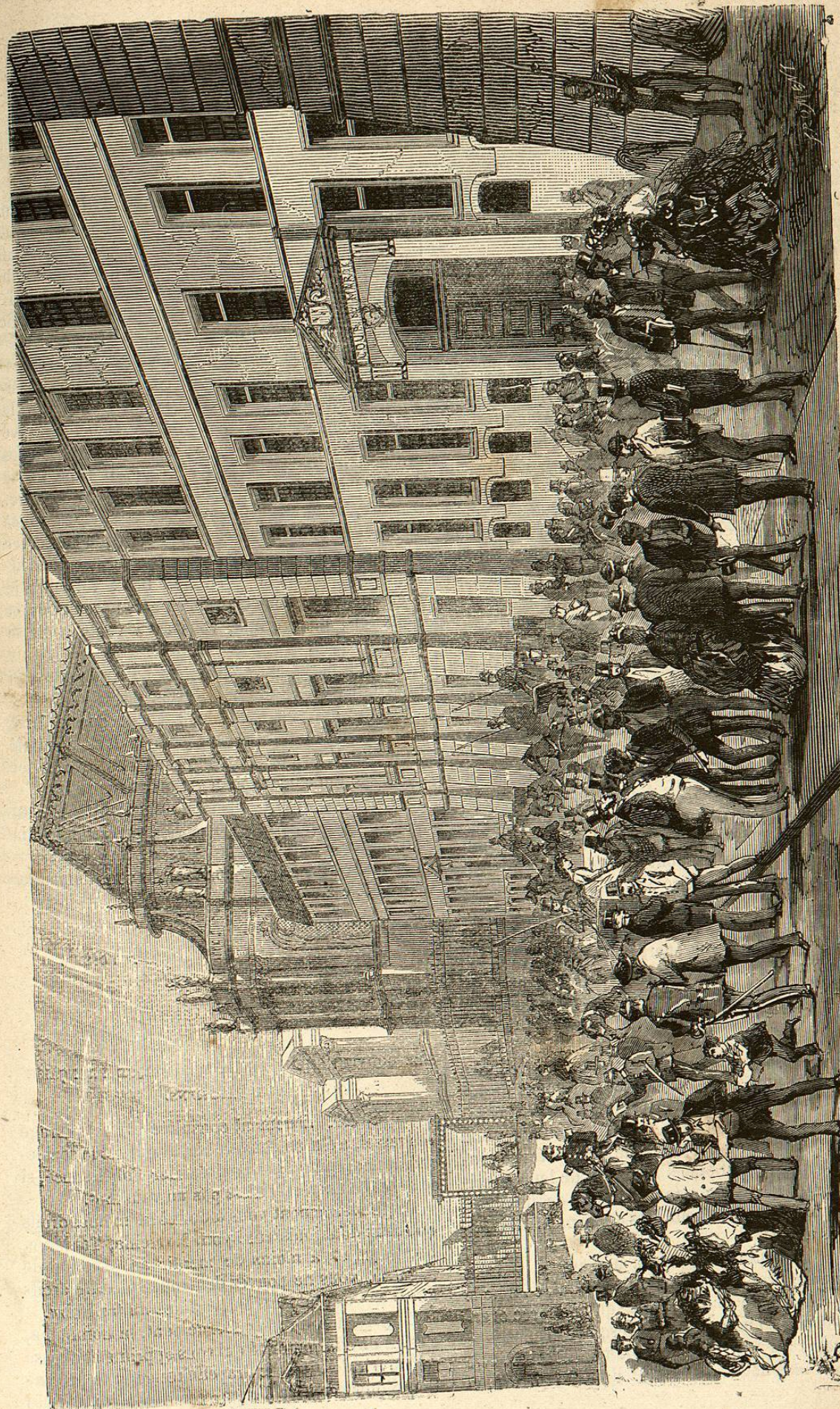
« J'ai servi fidèlement, aveuglément la Révolution, jusqu'au jour où j'ai eu expérimenté par moi-même toute la vanité des espérances que j'avais fondées sur cette tentative. La Commune n'avait pas d'hommes d'État, pas de militaires, et ne voulait pas en avoir; elle accumulait les ruines autour d'elle, sans avoir ni la puissance, ni même le désir de créer à nouveau.

« Ennemie de la publicité parce qu'elle avait la conscience de sa sottise, ennemie de la liberté parce qu'elle était dans un équilibre instable d'où tout mouvement pouvait la faire choir, cette oligarchie était le plus odieux despotisme qu'on puisse imaginer. N'ayant qu'un procédé de gouvernement qui était de tenir le peuple à ses gages, elle ruinait, par ses dépenses, l'épargne de la démocratie, et en ruinait les espérances parce qu'elle désaccoutumait le peuple du travail.

« Lorsque je vis que le mal était sans remède, que tout effort, que tout sacrifice était stérile, mon rôle se trouva fini. »

Le rôle était fini, en effet, mais l'acteur allait le payer cher. Grain de sable roulé par le torrent populaire, il allait se retrouver rejeté au rivage, et broyé. Cruelle destinée que la sienne et qui doit servir de leçon à tous, car elle montre que les dons de l'âme, la trempe du caractère, la force même du génie, ne sont rien sans ces vertus plus humbles et plus sûres, qui font les nations grandes et les hommes vraiment forts, l'habitude de la patience et le respect du devoir.

« plus homme de critique que d'initiative, Rossel se débattit dans les ténèbres et ne sut pas innover ». (*Les huit journées de mai*, page 46.)



VERSAILLES PENDANT LA COMMUNE. — La rue des Réservoirs, lieu de réunion des membres de l'Assemblée et du Corps diplomatique.

DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES DU CHAPITRE V

N° 1.

DÉMISSION DE ROSSEL.

Citoyens membres de la Commune,

Chargé par vous, à titre provisoire, de la délégation de la guerre, je me sens incapable de porter plus longtemps la responsabilité d'un commandement où tout le monde délibère et personne n'obéit.

Lorsqu'il a fallu organiser l'artillerie, le Comité central d'artillerie a délibéré et n'a rien prescrit. Après deux mois de révolution, tout le service de vos canons repose sur l'énergie de quelques volontaires dont le nombre est insuffisant.

A mon arrivée au ministère, lorsque j'ai voulu favoriser la concentration des armes, la réquisition des chevaux, la poursuite des réfractaires, j'ai demandé à la Commune de développer les municipalités d'arrondissement.

La Commune a délibéré et n'a rien résolu.

Plus tard, le Comité central de la fédération est venu offrir presque impérieusement son concours à l'administration de la guerre. Consulté par le Comité de salut public, j'ai accepté ce concours de la manière la plus nette, et je me suis dessaisi, en faveur des membres de ce Comité, de tous les renseignements que j'avais sur l'organisation.

Depuis ce temps-là, le Comité central délibère, et n'a pas encore su agir. Pendant ce délai, l'ennemi enveloppait le fort d'Issy d'attaques aventureuses et imprudentes dont je le punirais si j'avais moindre force militaire disponible.

La garnison, mal commandée, prenait peur, et les officiers délibéraient, chassaient du fort le capitaine Dumont, homme énergique qui arrivait pour les commander, et tout en délibérant évacuaient leur fort, après avoir sottement parlé de le faire sauter, chose plus impossible pour eux que de le défendre.

Ce n'est pas assez. Hier, pendant que chacun devait être au travail ou au feu, les chefs de légion délibéraient pour substituer un nouveau système d'organisation à celui que j'avais adopté, afin de suppléer à l'imprévoyance de leur autorité toujours mobile et mal obéie. Il résulta de leur conciliabule un projet au moment où il fallait des hommes, et une déclaration de principes au moment où il fallait des actes.

Mon indignation les ramena à d'autres pensées ils ne me promirent pour aujourd'hui, comme le dernier terme de leurs efforts, qu'une force organisée de 12,000 hommes, avec lesquels je m'engage à marcher à l'ennemi. Ces hommes devaient être réunis à onze heures et demie : il est une heure, et

ils ne sont pas prêts; au lieu d'être 12,000, ils sont environ 7,000. Ce n'est pas du tout la même chose.

Ainsi la nullité du Comité d'artillerie empêchait l'organisation de l'artillerie; les incertitudes du Comité central de la fédération arrêtent l'administration; les préoccupations mesquines des chefs de légion paralysent la mobilisation des troupes.

Je ne suis pas homme à reculer devant la répression, et hier, pendant que les chefs de légion discutaient, le peloton d'exécution les attendait dans la cour. Mais je ne veux pas prendre seul l'initiative d'une mesure énergique, endosser seul l'odieuse exécution qu'il faudrait faire pour tirer de ce chaos l'organisation, l'obéissance et la victoire. Encore, si j'étais protégé par la publicité de mes actes et de mon impuissance, je pourrais conserver mon mandat. Mais la Commune n'a pas eu le courage d'affronter la publicité. Deux fois déjà je vous ai donné des éclaircissements nécessaires, et deux fois, malgré moi, vous avez voulu avoir le Comité secret.

Mon prédécesseur a eu le tort de se débattre au milieu de cette situation absurde.

Éclairé par son exemple, sachant que la force d'un révolutionnaire ne consiste que dans la netteté de la situation, j'ai deux lignes à choisir : briser l'obstacle qui entrave mon action ou me retirer.

Je ne briserai pas l'obstacle, car l'obstacle c'est vous et votre faiblesse : je ne veux pas attenter à la souveraineté publique.

Je me retire, et j'ai l'honneur de vous demander une cellule à Mazas.

Paris, le 9 mai 1871.

Signé : ROSSEL.

N° 2.

LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AUX PARISIENS.

La France, librement consultée par le suffrage universel, a élu un gouvernement qui est le seul légal, le seul qui puisse commander l'obéissance, si le suffrage universel n'est pas un vain mot.

Ce gouvernement vous a donné les mêmes droits que ceux dont jouissent Lyon, Marseille, Toulouse, Bordeaux, et, à moins de mentir au principe de l'égalité, vous ne pouvez demander plus de droits que n'en ont toutes les autres villes du territoire.

En présence de ce gouvernement, la Commune, c'est-à-dire la minorité qui vous opprime et qui ose se couvrir de l'infâme drapeau rouge, a la prétention d'imposer à la France ses volontés. Par ses

œuvres, vous pouvez juger du régime qu'elle vous destine. Elle viole les propriétés et emprisonne les citoyens pour en faire des otages, transforme en déserts vos rues et vos places publiques, où s'établait le commerce du monde, suspend le travail dans Paris, le paralyse dans toute la France, arrête la prospérité qui était prête à renaître, retarde l'évacuation du territoire par les Allemands et vous expose à une nouvelle attaque de leur part, qu'ils se déclarent prêts à exécuter sans merci, si nous ne venons pas nous-mêmes comprimer l'insurrection.

Nous avons écouté toutes les délégations qui nous ont été envoyées, et pas une ne nous a offert une condition qui ne fût l'abaissement de la souveraineté nationale devant la révolte, le sacrifice de toutes les libertés et de tous les intérêts. Nous avons répété à ces délégations que nous laisserions la vie sauve à ceux qui déposeraient les armes, que nous continuerions le subside aux ouvriers nécessiteux. Nous l'avons promis, nous le promettons encore; mais il faut que cette insurrection cesse, car elle ne peut se prolonger sans que la France y périsse.

Le gouvernement qui vous parle aurait désiré que vous pussiez vous affranchir vous-mêmes des quelques tyrans qui se jouent de votre liberté et de votre vie. Puisque vous ne le pouvez pas, il faut bien qu'il s'en charge, et c'est pour cela qu'il a réuni une armée sous vos murs, armée qui vient, au prix de son sang, non pas vous conquérir, mais vous délivrer.

Jusqu'ici il s'est borné à l'attaque des ouvrages extérieurs. Le moment est venu où, pour abrégé votre supplice, il doit attaquer l'enceinte elle-même. Il ne bombardera pas Paris, comme les gens de la Commune et du Comité de salut public ne manqueront pas de vous le dire. Un bombardement menace toute la ville, la rend inhabitable, et a

pour but d'intimider les citoyens et de les contraindre à une capitulation. Le gouvernement ne tirera le canon que pour forcer une de vos portes, et s'efforcera de limiter, au point attaqué, les ravages de cette guerre dont il n'est pas l'auteur.

Il sait, il aurait compris de lui-même, si vous ne le lui aviez fait dire de toutes parts, qu'aussitôt que les soldats auront franchi l'enceinte, vous vous rallierez au drapeau national pour contribuer avec notre vaillante armée à détruire une sanguinaire et cruelle tyrannie.

Il dépend de vous de prévenir les désastres qui sont inséparables d'un assaut. Vous êtes cent fois plus nombreux que les sectaires de la Commune. Réunissez-vous, ouvrez-nous les portes qu'ils ferment à la loi, à l'ordre, à votre prospérité, à celle de la France. Les portes ouvertes, le canon cessera de se faire entendre, le calme, l'ordre, l'abondance, rentreront dans vos murs; les Allemands évacueront votre territoire, et les traces de vos maux disparaîtront rapidement.

Mais si vous n'agissez pas, le gouvernement sera obligé de prendre pour vous délivrer les moyens les plus prompts et les plus sûrs. Il vous le doit à vous, mais il le doit surtout à la France, parce que les maux qui pèsent sur vous pèsent sur elle, parce que le chômage qui vous ruine s'est étendu à elle et la ruine également, parce qu'elle a le droit de se sauver, si vous ne savez pas vous sauver vous-mêmes.

Parisiens, pensez-y mûrement : dans très-peu de jours nous serons dans Paris. La France veut en finir avec la guerre civile. Elle le veut, elle le doit, elle le peut. Elle marche pour vous délivrer. Vous pouvez contribuer à vous sauver vous-mêmes, en rendant l'assaut inutile, et en reprenant votre place dès aujourd'hui au milieu de vos concitoyens et de vos frères.